

Mobilité

GT 9 janvier 2014

finances Solidaires

NON à la Mobilité subie !

Ce 9 janvier s'est tenu le 1er groupe de travail ministériel de l'année présidé par Michèle FE-JOZ, Directrice des Ressources Humaines autour du projet « **de dispositif d'accompagnement des réorganisations** ».

Selon l'administration : « *Les ministères économiques et financiers sont engagés depuis plusieurs années dans un processus de réformes dont les étapes successives impactent non seulement l'organisation et le fonctionnement des services mais aussi les agents, dont les tâches et les postes peuvent être profondément modifiés. Des réorganisations de services, impliquant dans certains cas des fermetures d'implantations géographiques, ont déjà été conduites et sont appelées à se poursuivre.* »

Dans ce cadre, **la Fédération Solidaires Finances** a fait la déclaration préalable suivante :

Ce projet de dispositif ministériel d'accompagnement des réorganisations a été présenté dans un premier temps comme ne concernant que la Douane dans le cadre des conséquences de son Projet de Plan Stratégique. Il appelle de notre part plusieurs remarques et nécessite quelques mises au point préalables.

Vous n'êtes pas sans savoir que ce PSD n'a toujours pas été examiné par les instances compétentes des Douanes et, l'ensemble des organisations syndicales y reste fortement opposé à l'instar des agents qui se sont déjà fortement mobilisés le 21 novembre dernier et ne comptent pas en rester là.

Il nous apparaît inconcevable d'aborder un plan d'accompagnement ministériel qui entérinerait de fait un PSD directionnel non discuté. Pourquoi les fédérations des finances se substitueraient-elles au déficit de dialogue social à la Douane ? Le ministère se satisfait-il de cette situation inacceptable ?

Ce projet à bien une dimension autre, bien plus vaste que le seul reclassement des seuls douaniers vers la plus grosse direction à réseau du ministère en l'occurrence la DG FIP. Si nous le validions en l'état, ce texte représenterait l'acte fondateur d'une logique de mobilité tous azimuts : interdirectionnelle, ministérielle, interministérielle et ce, placée sous le pilotage du Secrétariat Général.

Ce projet anticipe largement les préconisations du rapport Pêcheur pour l'ensemble des trois versants de la fonction publique. Rapport qui est lui même placé dans la continuité des réformes de l'ex RGPP, de la Réate et de la MAP. Réformes auxquelles Solidaires dans son ensemble reste fortement opposé.

En effet, ces réformes ne sont organisées que dans un but de gains de productivité et de diminution du nombre de fonctionnaires alors qu'elles entraînent une destruction du et des services publics et qu'elles vont à l'encontre de l'intérêt général et de la protection des citoyens. Intérêt général et protection des citoyens auxquels il est substitué le seul intérêt de l'Entreprise.

De plus, la logique du « projet ministériel de dispositif d'accompagnement des réorganisations » vise à mettre en place une mobilité aux dépens des règles de mutations en vigueur dans les différentes directions à réseau. Pour rappel jusqu'à présent, seule l'Administration Centrale et les services centraux des directions pratiquent le recrutement sur bourse d'emploi, profil, CV et lettre de motivation etc... Solidaires Finances est opposé à toute généralisation de cette pratique et rappelle que les syndicats de ces entités -du moins en ce qui nous concerne- souhaitent que soient mis en œuvre des tableaux de mutations et que ceux-ci soient examinés par les CAP compétentes des corps et grades concernés.



9 janvier 2014



Ces positions de principes étant rappelées nous sommes aussi extrêmement sceptiques quand à la faisabilité du dispositif proposé. Dispositif que vous souhaitez manifestement mettre en œuvre le plus rapidement possible.

En effet, dans un contexte budgétaire contraint, ou pour 2014 près de 2 000 emplois vont être supprimés à la DGFIP, plus de 300 à la DGDDI, plus 100 en administration centrale et de fait 2600 sur l'ensemble du ministère nous voyons mal comment une seule de ces directions pourrait accueillir les agents confrontés à des fermetures d'implantations, des rétrécissements de missions Alors que chacune d'elle subit des coupes réglées de ces activités imposées par un budget d'austérité et les choix politiques fait au nom de la lutte contre les déficits publics et qu'elles s'imposent à elle même au travers des différentes démarches qualifiées de stratégiques mais qui vont toujours à l'encontre de l'intérêt général, et ce aux dépens d'une proximité réelle, humaine et non virtuelle du citoyen et au détriment des conditions de travail et de vie personnelle des agents.

Ces derniers subissant des restructurations sans fin n'ont pas à subir en plus la remise en cause de leurs statuts spécifiques, de leur niveau de rémunération, de leurs métiers, des prestations dont ils bénéficient et être confrontés au caractère anxiogène et aux incertitudes pour l'avenir que recèlent un tel dispositif d'accompagnement.

Pour Solidaires Finances toutes les restructurations, réorganisations et dispositifs d'accompagnement ayant des conséquences sur les agents doivent être inscrits à l'ordre du jour des CHSCT compétents et nécessité des études ergonomiques.

Ce projet étant qualifié de protocole dans la partie contexte et objectifs, pourriez-vous nous préciser si vous envisagez de recueillir les signatures des fédérations ? Car, nous avons bien compris que ce que vous attendiez de nous aujourd'hui c'est un positionnement par rapport aux propositions d'amendements au texte issus des différentes bilatérales des 14 et 15 novembre 2013.

Pour sa part aujourd'hui Solidaires Finances ne peut s'inscrire dans vos objectifs pour trois raisons :

- au niveau Fonction Publique, doit on vous rappeler que la ministre de la F P n'a toujours pas décidé de ce qu'elle entendait mettre en débat avec les organisations syndicales de la FP suite à la publication du rapport pêcheur ;
- compte tenu des principes qui régissent notre organisation un texte de cette envergure nécessite au préalable un examen attentif par l'ensemble des instances internes de nos syndicats membres qui n'ont pas encore eu lieu ;
- le PSD n'a toujours pas été examiné par le Comité Technique de la Douane.;

Face à l'absence de clarté sur l'origine et la finalité de ce projet de « **dispositif d'accompagnement des réorganisations** » et après une suspension de séance, Solidaires Finances a décidé de ne pas poursuivre aujourd'hui la discussion. Notre fédération exige la communication préalable des éléments permettant d'appréhender et de mesurer l'étendue des conséquences des restructurations actuelles et à venir et du nombre d'agents concernés et d'envisager des droits nouveaux pour les agents frappés de plein fouet par des décisions remettant en cause leur parcours professionnel initial.

« Nous suivions un entraînement très dur, mais curieusement, à chaque fois que nous commençons à former des équipes, on nous réorganisait. La vie devait m'apprendre par la suite que nous avons tendance à affronter toute situation nouvelle en réorganisant. Voilà une merveilleuse méthode pour donner l'illusion de faire avancer les choses tout en engendrant confusion, inefficacité et découragement »

Citation attribuée à Pétrone, 1er siècle. La pertinence et l'actualité d'une telle citation sont à méditer !